

BC saisie par : LOURAICHIA	le 18.01.2021	Validé par: LOURAICHIA	le 18.01.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur LOURAICHIA NAWEL	JUEN PATRICE EURL		
Centre : CS406 Chargé secteur TER04 06	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 20096997 MME GUINTRANDY MARIE FRANCE **Tél:** 0979104314 **Fax:** 0476077113
0658460356

Contrat: 115648/0 du 26.05.2014

ESI: 0958-01-01-0002 SEYSSINET Terrain Terrone au Rez de chaussée T2
Terrain Terrone Logt 0002 7 RUE Sisteron
Destination: HABITATION Date fin constr.: 03.10.2012 Date entrée patrim.: 01.09.2010

OBJET DE LA COMMANDE:	Réclamation PL/422386		
Volet roulant électrique moteur bruyant salon+chambre			
Date de début d'exécution:	18.01.2021	Fin d'exécution:	22.01.2021
Volet roulant électrique moteur bruyant salon + chambre. Merci à vous, Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	2,00	91,72	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
91,72	0,00	91,72	9,17	100,89

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire	Signature de l'entreprise		

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'œuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art